

Be Red Cross Ready

Prepare so you can protect.



Immigrants et COVID-19, Questions fréquemment posées

Comme tout un chacun, les immigrants s'inquiètent pour leur santé face à la pandémie de maladie respiratoire à coronavirus 2019 (COVID-19), qui est causée par un nouveau virus et se propage rapidement de personne à personne. Pour obtenir des informations précises des Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC), rendez-vous sur [cdc.gov/coronavirus/2019-nCoV/index.html](https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-nCoV/index.html).

Vous trouverez ci-dessous les réponses à des questions fréquemment posées. Étant donné que chaque communauté possède sa propre approche, renseignez-vous sur la disponibilité des services et des ressources dans votre quartier.

Comment me protéger et protéger mes proches ?

- Pour savoir comment vous protéger et protéger vos proches contre le COVID-19, rendez-vous sur [cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/index.html](https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/index.html). La page est disponible en anglais, en espagnol, en chinois, en vietnamien et en coréen.

Le fait d'être dépisté(e) ou traité(e) contre le coronavirus (COVID-19) influencera-t-il mon statut d'immigration ?

- Non. Vos informations médicales sont confidentielles. Votre médecin ne peut pas en faire part aux responsables de l'immigration. Par ailleurs, le gouvernement fédéral a récemment annoncé qu'il ne considérerait pas le fait d'être testé ou traité contre le COVID-19 comme un facteur d'inéligibilité dans le cadre d'une décision concernant le statut de charge publique d'une personne, même si Medicaid couvre les services de soins de santé.

Que faire si je pense souffrir du COVID-19 ?

- Pour savoir que faire si vous êtes malade, rendez-vous sur [cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/if-you-are-sick/steps-when-sick.html](https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/if-you-are-sick/steps-when-sick.html). La page est disponible en anglais, en espagnol, en chinois, en vietnamien et en coréen.
- Selon les CDC, les symptômes les plus fréquents du COVID-19 sont la fièvre, l'essoufflement et la toux. Les symptômes peuvent apparaître entre 2 et 14 jours après l'exposition.
- Si vous êtes malade ou ne vous sentez pas bien, protégez les autres membres de votre foyer et de votre communauté en restant chez vous pour éviter de contaminer d'autres personnes.
 - Appelez un prestataire de soins de santé pour obtenir un avis médical. Si vous n'avez pas de prestataire de soins de santé, des ressources locales peuvent être à votre disposition. Si ce n'est pas le cas, demandez l'aide d'un établissement médical et suivez leurs conseils. *Appelez toujours avant de vous rendre chez le médecin ou dans un établissement médical et décrivez-leur vos symptômes.*
 - Chez vous, dans la mesure du possible, restez dans une pièce distincte et tenez-vous à l'écart des autres membres de votre foyer afin de les protéger.
- Le Congrès des États-Unis a récemment approuvé un financement supplémentaire pour soumettre à un dépistage du COVID-19

les personnes non assurées et non couvertes par Medicaid, le Programme d'assurance maladie des enfants (Children's Health Insurance Program, CHIP), le marché de la Loi sur les soins abordables (Affordable Care Act, ACA), ou tout autre plan de santé individuel ou de groupe. Le financement couvrira les dépistages dans certains centres de santé, cliniques de jour et cabinets médicaux communautaires.

- Les immigrants peuvent continuer à accéder aux centres de santé communautaires, indépendamment de leur statut d'immigration, et moyennant des frais réduits, voire gratuitement, en fonction de leurs revenus. Appelez d'abord pour connaître la disponibilité et le coût des dépistages et tests relatifs au COVID-19. Il est possible que les centres de santé évaluent leurs patients par téléphone ou à l'aide d'un service de télésanté.
- Pour trouver les coordonnées des gouvernements et organismes d'État, locaux et tribaux, rendez-vous sur [usa.gov/state-tribal-governments](https://www.usa.gov/state-tribal-governments). Ce répertoire gouvernemental est disponible en anglais et en espagnol.
- Pour trouver les coordonnées des services de santé locaux, rendez-vous sur [naccho.org/membership/lhd-directory](https://www.naccho.org/membership/lhd-directory).

J'ai perdu mon emploi, ou mes heures de travail ont été réduites. Que puis-je faire ?

- Si vous disposez d'un permis de travail, vous pouvez demander une assurance-chômage auprès de l'agence de l'emploi de votre État.
- Si les immigrants sans papiers n'ont pas droit à une assurance-chômage, ils peuvent avoir droit à une assurance invalidité ou à des congés familiaux payés. Pour en savoir plus, consultez l'agence de l'emploi de votre État.
- Pour trouver les coordonnées des gouvernements et organismes d'État, locaux et tribaux, rendez-vous sur [usa.gov/state-tribal-governments](https://www.usa.gov/state-tribal-governments). Ce répertoire gouvernemental est disponible en anglais et en espagnol.
- Appelez la ligne téléphonique de crise HOPE pour recevoir un soutien virtuel gratuit de la part d'experts financiers sur la manière d'atténuer les répercussions financières du COVID-19. Pour obtenir de l'aide, appelez-le : 1-888-388-HOPE (4673) ou rendez-vous sur [OperationHOPE.org](https://www.OperationHOPE.org).

Que faire si j'ai besoin d'une autre aide ou d'une assistance alimentaire ?

- **Les services sociaux de votre quartier ou de votre État proposent différents services.** Prenez contact avec les services sociaux de votre quartier ou de votre État pour savoir si vous avez droit à une aide.
- Pour trouver les coordonnées des gouvernements et organismes d'État, locaux et tribaux, rendez-vous sur usa.gov/state-tribal-governments. Ce répertoire gouvernemental est disponible en anglais et en espagnol.
- Si vous n'avez pas droit à une aide en raison de votre statut d'immigration, d'autres membres de votre ménage y ont peut-être droit. Rendez-vous sur uscis.gov/greencard/public-charge (espagnol : uscis.gov/es/tarjeta-verde/carga-publica) pour de plus amples informations, et demandez les conseils d'un expert afin d'évaluer vos circonstances et de déterminer si vous faites ou ferez l'objet d'une décision concernant votre statut de charge publique.
- **Des services locaux proposent de la nourriture gratuite.** Trouvez la banque alimentaire de votre quartier sur feedingamerica.org/find-your-local-foodbank. Les procédures de chaque banque alimentaire sont différentes. Appelez-les d'abord pour connaître leurs conditions.
- **De nombreux districts scolaires proposent également des repas gratuits pour les élèves.** Consultez le bureau de votre district scolaire.
- Appelez le 211 pour découvrir les ressources communautaires ou rendez-vous sur le site Web de [recherche du centre d'appel 211](https://recherche.du.centre.dappel.211). Rendez-vous sur auntbertha.com pour découvrir d'autres ressources locales. Découvrez si des ressources sont disponibles dans la branche de votre quartier de l'Armée du Salut (Salvation Army) sur salvationarmyusa.org.

Que faire si je pense être face à une escroquerie ?

- Malheureusement, des escrocs tentent de profiter de la peur de la population. La Commission fédérale du commerce (Federal Trade

Commission) a établi des conseils afin de vous protéger et de protéger les autres. Il n'existe actuellement aucun vaccin, aucun comprimé, aucune lotion ou aucun médicament sur ordonnance ou en vente libre pour traiter ou soigner le COVID-19, que ce soit en ligne ou dans les magasins. Pour plus d'informations, consultez consumer.ftc.gov/features/coronavirus-scams-what-ftc-doing.

- Signalez les escroqueries potentielles à votre service de protection des consommateurs local ou d'État.
- Pour trouver les coordonnées des gouvernements et organismes d'État, locaux et tribaux, rendez-vous sur usa.gov/state-tribal-governments. Ce répertoire gouvernemental est disponible en anglais et en espagnol.

Les commerçants fixent des prix élevés pour des articles tels que le désinfectant pour les mains et les fournitures médicales. Est-ce légal ?

- Il est illégal pour les commerçants d'augmenter de manière excessive les prix des produits de nécessité lorsque les autorités ont déclaré l'état d'urgence. Tous les consommateurs, y compris les immigrants sans papiers, sont protégés contre le gonflement des prix. Signalez les infractions au bureau du procureur général de votre État, ou à votre service de protection des consommateurs local ou d'État.
- Pour trouver les coordonnées des gouvernements et organismes d'État, locaux et tribaux, rendez-vous sur usa.gov/state-tribal-governments. Ce répertoire gouvernemental est disponible en anglais et en espagnol.

Prenez contact avec votre Bureau en charge des questions d'immigration (Office of Immigrant Affairs) local pour obtenir de l'aide.

- Pour trouver les coordonnées des gouvernements et organismes d'État, locaux et tribaux, rendez-vous sur usa.gov/state-tribal-governments. Ce répertoire gouvernemental est disponible en anglais et en espagnol.

Autres ressources

- Rendez-vous sur cdc.gov/coronavirus/2019-nCoV/index.html pour plus d'informations et de ressources. La page est disponible en anglais, en espagnol, en chinois, en vietnamien et en coréen.
- Rendez-vous sur redcross.org/coronavirus pour plus d'informations et de ressources à propos du COVID-19. La page est disponible en anglais, en espagnol, en français, en haïtien, en chinois simplifié, en chinois traditionnel, en coréen, en vietnamien et en tagalog.
- Pour trouver les coordonnées des gouvernements et organismes d'État, locaux et tribaux, rendez-vous sur usa.gov/state-tribal-governments. Ce répertoire gouvernemental est disponible en anglais et en espagnol.
- Pour trouver les coordonnées des services de santé locaux, rendez-vous sur naccho.org/membership/lhd-directory.
- Trouvez la banque alimentaire de votre quartier sur feedingamerica.org/find-your-local-foodbank. Les procédures de chaque banque alimentaire sont différentes. Appelez-les d'abord pour connaître leurs conditions.
- Appelez le 211 pour obtenir les ressources de votre communauté ou être redirigé(e) vers un service. Ou visitez le [site Web de recherche du centre d'appel national 211](https://site.Web.de.recherche.du.centre.dappel.national.211) pour trouver le centre d'information et d'orientation 211 le plus proche de chez vous.
- Rendez-vous sur auntbertha.com pour découvrir d'autres ressources locales. Découvrez si des ressources sont disponibles dans la

branche de votre quartier de l'Armée du Salut (Salvation Army) sur salvationarmyusa.org.

- Appelez la ligne téléphonique de crise HOPE pour recevoir un soutien virtuel gratuit de la part d'experts financiers sur la manière d'atténuer les répercussions financières du COVID-19. Pour obtenir de l'aide, appelez-le : **1-888-388-HOPE (4673)** ou rendez-vous sur OperationHOPE.org.
- **Assistance téléphonique nationale en cas de détresse liée à une catastrophe (National Disaster Distress Helpline)** : Disponible pour toute personne souffrant de détresse émotionnelle en rapport avec le COVID-19. Appelez le **1-800-985-5990** ou envoyez **TalkWithUs** par SMS au **66746** pour entrer en contact avec un conseiller.
 - Personnes sourdes ou malentendantes. Envoyez **TalkWithUs** par SMS au **66746**. Utilisez le service de relais de votre choix pour appeler l'**Assistance téléphonique en cas de détresse liée à une catastrophe** au **1-800-985-5990**. TTY **1-800-846-8517**.
 - Hispanophones. Appelez le **1-800-985-5990** et appuyez sur le « 2 ». Depuis les 50 États, envoyez « **Hablanos** » au **66746**. Depuis Porto Rico, envoyez « **Hablanos** » au **1-787-339-2663**.
- Si vous vous sentez submergé(e) d'émotions telles que la tristesse, la dépression et l'anxiété, ou si vous ressentez l'envie de vous faire du mal ou de blesser d'autres personnes, appelez le 911 ou la Ligne nationale de prévention des suicides (National Suicide Prevention Lifeline) au **1-800-273-TALK (1-800-273-8255)**.